



CONSULTATION CITOYENNE POUR LA FORÊT DU PIGNADA

REUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT – LUNDI 18 OCTOBRE 2021

A l'Espace de l'Océan de la Chambre d'Amour -Anglet

Intervenant.e.s

- Damien DUHAMEL, Directeur Général des Services, Ville d'Anglet
- Anne-Francine LAFFONTAS, Cheffe de projet Environnement, Ville d'Anglet
- Peio LAMBERT, Technicien Espaces Naturels Sensibles, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Antoine OBERLE, responsable de l'Unité territoriale Pays Basque, Office National des Forêts
- Diane BEAUCARD, directrice de l'agence de concertation Neorama

Nombre de participants

Au total, 108 personnes étaient présentes à la réunion publique.
17 personnes y ont participé en visioconférence sur le site participatif.

Présentation et synthèse des échanges

OUVERTURE

Diane BEUCARD accueille et remercie d’abord l’ensemble des participants en présentiel et virtuel pour leur présence à cette réunion publique de lancement. Elle invite également à consulter la plateforme participative en ligne notrepignada.fr, conçue comme un espace majeur de la participation pour cette consultation citoyenne. Pour terminer cette introduction, la vidéo promotionnelle réalisée pour expliquer les objectifs et les modalités de la consultation publique est projetée. Les dates de cette consultation publique sont rappelées : du 18 octobre 2021 au 3 janvier 2022.

La parole est ensuite donnée aux trois propriétaires de la forêt du Pignada.

M. le Maire d’Anglet, Claude OLIVE, démarre la réunion publique en remerciant la présence à ses côtés de **Mme. Bénédicte LUBERRIAGA**, déléguée aux Espaces Naturels Sensibles et représentant M. le Président du Conseil Départemental des Pyrénées- Atlantiques Conseil, ainsi que de **Sœur Isabelle LORDON**, Sœur supérieure générale de la Congrégation des Servantes de Marie.

M. le Maire poursuit sur l’engagement de la renaissance du Pignada pris par l’équipe municipale au lendemain de l’incendie du 30 juillet 2020, une date qui restera gravée dans l’Histoire d’Anglet.

Les propriétaires, gestionnaires, élus (et particulièrement Mme. Valérie DEQUEKER, adjointe en charge de l’Environnement et du Cadre de Vie, et M. Christian MUTIO, conseiller municipal délégué aux forêts, à la nature en ville et aux espaces verts) ont travaillé depuis plus d’un an à la préparation de la renaissance de la forêt du Pignada. Tout le monde a été touché de près ou de loin par ce drame : riverains, usagers quotidiens ou occasionnels... Ils ont tous une histoire avec cet espace unique : la forêt du Pignada est donc un lieu qu’il convient de conserver et de protéger. **Ce patrimoine naturel est et restera un espace naturel pour Anglet et ses visiteurs.** Les rumeurs, commentaires de constructions et d’artificialisation sont à balayer : cet espace est un Espace Naturel Sensible (ENS), sujet que les services du Département vont expliquer. Cet espace est donc intouchable.

Ce triste drame peut se transformer en une opportunité : celle de porter un projet collectif pour que la forêt de demain soit plus résiliente et adaptée aux effets du changement climatique. Poumon vert de l’agglomération, elle est et restera un symbole d’Anglet. Chacune et chacun a un rapport particulier à cet espace, et plusieurs enjeux s’entremêlent : patrimoine, écologie, gestion des risques et usages sociétaux. En d’autres mots, il faut trouver aujourd’hui



l'équilibre pour gérer de manière résiliente cet espace si important pour la Ville et le territoire. Il convient donc, au moment du reboisement et de la définition des nouvelles orientations de gestion, de s'interroger et de construire collectivement l'avenir de la forêt.

Au vu de l'importance des enjeux et des délais qui poussent à réfléchir à un horizon de 40 ans, il est aujourd'hui indispensable d'associer les habitants à la réflexion. Cette démarche nouvelle et innovante vient proposer aux citoyens Anglois ou non d'exprimer leur vision de cet espace naturel si particulier. C'est donc une réflexion collective et prospective qui est à poursuivre : il s'agit ainsi d'imaginer ensemble la forêt de demain. Cette consultation est également l'occasion de partager la complexité de la gestion d'un espace naturel au cœur d'un environnement urbain, alors que la projection du réchauffement climatique dessine un avenir où des événements extrêmes devraient se multiplier et fragiliser les ressources naturelles du territoire.

Cette consultation doit donc être la plus large possible : chacun est invité à participer à ce temps inédit d'échanges, dans le respect mutuel et la bienveillance. C'est un sujet qui doit rassembler les gens : l'enjeu est important, et il y a une grande responsabilité vis-à-vis des enfants et des petits enfants des participants, afin qu'ils puissent profiter de la forêt et de ses nombreux bienfaits à l'avenir.

Mme LUBERRIAGA présente ensuite le rôle du propriétaire majeur de la forêt qu'est le Département : il détient 120 hectares sur les 220 hectares qui forment la forêt. 35 hectares ont été incendiés, et tous les techniciens, accompagnés de la Ville d'Anglet et de l'ONF, ont œuvré l'année entière pour la renaissance de la forêt. Aujourd'hui, cette réunion prépare l'avenir : Mme LUBIERRAGA se voit donc ravie de voir autant de monde impliqué à cette réunion.

La Congrégation des Servantes de Marie, **Sœur Isabelle LORDON**, prend ensuite la parole. La Congrégation représente le troisième propriétaire de la forêt du Pignada. Celui-ci est privé : les Sœurs se trouvent dans la partie Sud (et indemne) de la forêt. Cette partie couvre donc un caractère exceptionnel : elle est la seule restée ouverte et accessible après l'incendie, ce qui a engendré un report de fréquentation important dans ce secteur. Cette partie de la forêt est jusque-là plutôt sauvage et moins fréquentée (aucune installation sportive) : le souhait des Sœurs est de préserver cet ensemble. En 2002, une charte d'ouverture au public a été signée avec les trois propriétaires, qui avait pour but de favoriser la conservation et la préservation de la forêt. A la suite des événements de 2020, il est essentiel de réunir les efforts des trois propriétaires pour que cette forêt soit d'autant plus préservée. La Congrégation est donc



heureuse de contribuer à cet espace public, en espérant que la consultation pourra alimenter la réflexion globale, en étant au service du plus grand nombre.

Diane BEAUCARD présente ensuite les objectifs qui guident la consultation et la réunion publique de ce soir :

- Partager un socle de connaissances communes avec une mobilisation citoyenne forte,
- Échanger sur les enjeux de la forêt de demain,
- Mobiliser le plus grand nombre de citoyens autour de la consultation.

Cette réunion est proposée en plusieurs temps :

- Un premier temps de partage des connaissances avec une présentation du site et du travail qui a été fait depuis l'incendie, et des enjeux qui pèsent sur le réaménagement et l'avenir de cette forêt.
- Un moment d'échange est ensuite prévu pour permettre aux participants de poser des questions, de partager leurs expériences par rapport à la forêt.
- Une présentation des modalités de la consultation du public, comprenant tous les rendez-vous à partager pour discuter des différents enjeux et thématiques autour de cette consultation. Les participants en ligne pourront également poser leurs questions à la suite de cette présentation.

LE SITE ACTUEL ET SES ENJEUX POUR L'AVENIR

Anne-Francine LAFFONTAS, Ville d'Anglet, présente d'abord les caractéristiques majeures de la forêt du Pignada : l'origine de son nom, sa superficie, ... Elle rappelle ensuite ses fonctions : un réservoir de biodiversité avec une grande richesse en faune et en flore, mais aussi une ressource en eau potable pour la Ville d'Anglet.

C'est également une forêt qui accueille beaucoup d'usagers différents : les promeneurs, les joggeurs, les cyclistes, les cavaliers... Ces différents publics se côtoient sur des voies vertes ou des sentiers plus sauvages. Le Pignada est le poumon vert de la ville et de l'agglomération.

Elle rappelle ensuite la superficie de foncier de chaque propriétaire de la forêt :

- Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques : 120 hectares dont 35 incendiés,
- La Ville d'Anglet : 55 hectares dont 35 incendiés,
- La Congrégation des Servantes de Marie : 45 hectares, indemnes.



Les trois propriétaires ont effectivement signé une Charte commune en 2002 avec un double objectif de gestion et de préservation du massif, ce qui implique des aménagements raisonnés et un accueil digne du public. Aujourd'hui, une cohérence a également été trouvée en termes de gestion et d'entretien par les trois propriétaires suite au remembrement du foncier en 2007.

L'impact de l'incendie sur la forêt est réprécisé : 70 hectares du massif brûlés et 20 hectares d'espaces pavillonnaires ainsi que le bâtiment du parc écologique Izadia
Cet incendie a également favorisé la propagation du scolyte, insecte parasite du pin ; sujet qui sera développé plus tard dans la présentation.

Peio LAMBERT, Département, décrit le cadre réglementaire de l'espace, en portant une question centrale : comment protéger une forêt en France ?

Tout d'abord, à l'**échelle communale**, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) décide de l'avenir et de la destination de son foncier : la forêt du Pignada est classée en zone N (Naturelle) et vise ainsi à la préservation de cet espace. L'intégralité de la forêt est concernée par ce classement. La forêt est également classée en Espace Boisé Classé (EBC) où tout aménagement, modification des sols dans cette zone sont proscrits. De nombreux espaces naturels sur la Commune, comme la forêt du Lazaret, sont classés en EBC.

La forêt fait également partie du périmètre de protection rapproché des champs captants pour l'eau potable par arrêté préfectoral.

La politique départementale des Espaces Naturels Sensibles (ENS) vient aussi protéger l'espace. Dès 1972, la forêt du Pignada avait été ciblée par les élus et les structures de protection de l'environnement pour sa préservation. Une zone de préemption a ainsi été créée par arrêté ministériel, avec un objectif d'acquisition des terrains par les Collectivités afin d'éviter son réaménagement. Le Département prend en charge, au titre de cette compétence ENS, l'accueil du public et la mise en place de projets de sensibilisation au patrimoine naturel et à la biodiversité.

Les trois propriétaires ont ensuite élaboré un plan pluriannuel de gestion de l'espace naturel ayant pour objectif de mieux connaître la faune et la flore du massif, et de prévoir sa gestion, son entretien et des aménagements adaptés.

Une réunion, dénommée Conseil de Site, est organisée chaque année entre les grands propriétaires et le gestionnaire du site, l'ONF pour faire pour le suivi de ce plan, le bilan des actions passées et préparer l'avenir.



Peio LAMBERT précise les **modalités de gestion et d'entretien du massif**.

La forêt publique est gérée au titre du code forestier : celui-ci prévoit la mise en place de principes qui permettent d'assurer la conservation et la mise en valeur des espaces forestiers. Le régime forestier est appliqué par l'Office National des Forêts, gestionnaire unique d'Etat des forêts publiques en France. L'ONF aide également sur les travaux de maîtrise d'œuvre (découpe du bois, vente du bois) et réalise les missions de surveillance, de gardiennage et de médiation, notamment depuis l'incendie.

Un autre document technique guide les propriétaires sur une quinzaine d'années : le plan d'aménagement forestier qui prévoit la gestion des peuplements forestiers.

A la suite de cette présentation du site, de son cadre et sa gestion, **Diane BEUCARD** présente les deux grands enjeux consécutifs à l'incendie. Le premier est d'ordre temporel et a imposé de répondre à l'urgence en accompagnant les risques et en sécurisant la zone, tandis que le second est prospectif, visant à imaginer un avenir pour la forêt de demain.

LE SITE ACTUEL ET SES ENJEUX POUR L'AVENIR

L'enjeu temporel : répondre à l'urgence et sécuriser

Anne-Francine LAFFONTAS revient d'abord sur la gestion post-incendie.

Dès le lendemain et jusque fin septembre 2020, un travail de sécurisation des biens et personnes a été entrepris avec des coupes d'arbres, du débroussaillage, la fermeture de la forêt ...

Au printemps 2021, des actions de sécurisation contre un nouveau risque d'incendie ont également été réalisées. Le débroussaillage des lisières et des sentiers, avec assistance de l'ONF, était une part intégrante de ces travaux.

Les actions de coupes massives des bois incendiés durant l'hiver 2020-2021 ont été entreprises par rapport au risque sanitaire majeur d'un insecte parasite naturel : le scolyte.

Le rapport d'août 2020 de la Direction Santé Forêt fait mention de l'extrait suivant :

« Le risque phytosanitaire majeur réside dans le développement d'une population de sténographes (insecte parasite scolyte) suffisamment importante pour être en mesure de s'attaquer aux arbres sains de la partie du massif qui n'a pas brûlé, dès le printemps 2021 »

Ce risque sanitaire majeur a ainsi conduit les gestionnaires et l'ONF à mettre en place des mesures barrières importantes afin que le scolyte ne s'attaque pas aux arbres encore indemnes.



Antoine OBERLE, ONF, décrit le scolyte. Il s'agit coléoptère qui se loge entre l'écorce et le bois dur, en annihilant les échanges de sève, ce qui provoque la mort de l'arbre. Les experts ont donc recommandé de procéder à l'abattage complet de la zone incendiée. D'un commun accord avec les propriétaires, l'ONF a choisi garder un maximum d'arbres sur pied, notamment pour ne pas voir un massif complet abattu. Tout s'est déroulé comme prévu, jusqu'au mois de janvier 2021 où une explosion de la population de scolyte a été constatée. A la suite d'une phase d'exploitation massive, qui a concerné 15 000 tonnes de bois, la population scolyte s'est fortement amoindrie.

Une surveillance hebdomadaire de l'ONF a ainsi été mise en place à travers plusieurs procédés. L'installation de pièges à scolytes permettent d'identifier les fluctuations de la présence des insectes. Lorsqu'une augmentation est constatée, l'ONF intervient systématiquement pour enlever les arbres contaminés. Ce dispositif a permis au cours de l'année écoulée jusqu'à aujourd'hui de maintenir un niveau de population scolyte suffisamment faible pour éviter la contamination des arbres verts. Grâce à ces actions, aucun arbre n'a été contaminé par le scolyte dans la partie indemne.

Un suivi de la régénération des pins brûlés a également été réalisée par l'ONF.

En effet, les pins maritimes ont été brûlés sans qu'ils puissent disséminer leurs graines : l'ONF a espéré que l'action du feu entraînerait une libération précoce des graines. De jeunes pins sont tout de même observables sur le terrain mais associés aux travaux de coupe massive, la régénération spontanée est limitée.

Une action favorable à la régénération des feuillus (arbousiers, chênes), c'est-à-dire de couper à la base les troncs brûlés, a permis une reprise des arbres, et vont constituer une partie de la forêt de demain.

L'enjeu prospectif : la forêt du Pignada demain

Damien DUHAMEL, Ville d'Anglet, présente les enjeux de prospective inhérents à la consultation citoyenne de la forêt. Pendant la période de travaux, de sécurisation et de traitement, la forêt a été considérablement réduite : seulement un tiers du massif était accessible, au Sud. La pression a été relativement forte sur cette portion, ce qui a généré des conflits d'usages. Il est apparu nécessaire de redonner de l'espace et permettre de réinvestir d'autres secteurs afin de desserrer l'étau sur ce tiers de forêt très fortement fréquenté. Dès juin 2021, une fois les conditions de sécurité remplies, la voie verte qui longe l'Ouest de la forêt a été rouverte, car cela permettait de réintroduire une liaison complète du massif du Sud vers le Nord. La partie centrale a également été rouverte dès qu'elle était sécurisée à la fin du mois de juillet.

De plus, il y a eu une réelle volonté d’humaniser la forêt en mettant en place une brigade forestière sur site pour accompagner, sensibiliser et réguler les usages. En effet, les propriétaires avaient déjà en tête que la période estivale serait sensible. Il était nécessaire d’avoir des agents formés qui pourraient expliquer pourquoi l’accès est à nouveau permis de façon progressive, quels sont les règlementations d’usages, mais aussi pour sensibiliser à la préservation de ce patrimoine. Il s’agissait également de communiquer des informations sur l’ensemble de la forêt : expliquer ce qu’il s’est passé, le suivi actuel notamment par rapport au scolyte... La brigade forestière constitue, de par son bilan des échanges avec les usagers, la première étape de la consultation. Au contact direct des promeneurs, ils ont déjà perçu les premières attentes, interrogations, inquiétudes et difficultés.

Cette matière a permis d’imaginer ce que pourraient être les grands sujets que les habitants et les citoyens qui fréquentent la forêt souhaiteraient voir mis en évidence. Cela mène à cet enjeu prospectif qui réunit tout le monde ce soir, sur les mois à venir mais aussi sur les quarante prochaines années.

La question centrale est comment travailler sur le réaménagement, le réinvestissement, la renaissance de la forêt du Pignada. On parle généralement d’une forêt résiliente à l’horizon 2040 : c’est un enjeu vraiment important et il faut faire cet exercice de projection. Ce drame doit être transformé en opportunité : on a la chance de travailler à ce que va être la forêt de demain. N’oublions pas qu’elle est exposée au phénomène climatique, mais aussi qu’elle est proche de l’océan, et exposée au cœur de ville, ce qui lui donne une singularité toute particulière. C’est également un territoire exposé à des risques sanitaires et fragile sur pour la qualité de sa ressource en eau. Le travail passionnant à faire consiste à trouver un point d’équilibre pour tracer ce que sera l’avenir de cette forêt.

Pour pouvoir y parvenir, un certain nombre de thématiques doivent être travaillées. La Ville souhaite entendre les participants sur ces sujets. Ces derniers se confrontent parfois ou se superposent et c’est tout l’enjeu de la consultation : comment trouver un point d’équilibre pour pouvoir aménager la forêt de façon résiliente.

Les quatre thématiques proposées sont :

- **La vision patrimoniale et l’histoire du Pignada :**

Cette forêt plantée par l’Homme a une forte histoire, et fait partie de l’ADN des habitants. Un certain nombre d’entre vous ont sûrement connu des métiers qui ont fait vivre et animés la

forêt. Cet ancrage patrimonial et historique est important et va compter : il semble donc important d'écouter les gens et de savoir en quoi cette histoire patrimoniale compte pour les habitants.

- **La gestion d'une forêt en ville :**

Cette forêt se trouve en cœur d'agglomération : elle est donc forcément sous pression. Le fait de l'imaginer comme une forêt urbaine impose une réflexion sur sa gestion, sa régulation et ses différents usages.

- **Les usages et l'accueil du public :**

Il y a de nombreux usages au sein de cette forêt. Il est important d'entendre le public à ce sujet. En effet, les participants ont vraisemblablement été confrontés à des conflits d'usages ou des attentes fortes sur de nouveaux usages dans cette forêt. Il faudra donc aborder les aménagements et les équipements à mettre en place, mais aussi trouver un bon équilibre.

- **La préservation de la biodiversité :**

Pour cette dernière thématique, il est question de savoir comment conserver la biodiversité tout en accompagnant l'ensemble de la faune et la flore vers la lutte contre le réchauffement climatique. Il y a un travail extrêmement fin à faire pour préserver et développer de nouvelles essences qui pourront mieux s'adapter au réchauffement climatique, aux usages et l'environnement urbain.

Diane BEUCARD ouvre désormais vers une première séquence d'échanges.

QUESTIONS-REponses

Je suis riveraine de la forêt. J'ai une question concernant la sécurité du Pignada. Au niveau des bouches incendie, une réglementation stipule qu'elles doivent être à 80 mètres les unes des autres. Chez nous, elles sont à plus de 200 mètres. Qu'en est-il de la sécurisation du périmètre intérieur de la forêt qui a prouvé son inefficacité lors du dernier incendie ?

Le sujet de la sécurité est essentiel : il y a des questions qu'il faut se poser. On ne peut pas dire que le système était totalement parfait et organisé. Il faut donc se poser ces questions d'organisation des bouches d'incendie, d'accessibilité à la forêt, des périmètres de sécurisation et de débroussaillage obligatoires pour un certain nombre d'habitations. Le sujet que vous

soulevez est un donc sujet sur lequel il va falloir se dire que le plan d'aménagement de la forêt devrait tenir compte de ce volet sécurité. Il faudra améliorer ces aspects, accompagner, prévenir les comportements à risques et trouver les bons outils pour limiter l'impact d'un incendie dans une forêt comme celle-ci. - Damien DUHAMEL

J'habite rue Brise-Lames, j'étais aux premières loges de l'incendie. Ce qui me marque, c'est qu'un procès en cours dure depuis plusieurs années. Ce que j'en conclus, c'est qu'il n'y a aucun responsable pour cet incendie. On est dans une situation où il y a beaucoup d'intervenants, d'organisations et de propriétaires. Pourtant, il y a eu un feu et pas de responsable. Je le demande à M. Olive : va-t-on mettre en place une organisation pour que quelqu'un soit responsable de la gestion et de l'entretien de cette forêt ?

Tout d'abord, il n'y a pas trente-six propriétaires mais trois qui sont bien identifiés. Quand vous dites qu'il n'y a pas de responsable, je ne suis pas d'accord avec vous. Il y a un responsable, c'est celui qui a craqué l'allumette. Effectivement, aujourd'hui nous sommes dans les affaires avec les assurances, mais on connaît le responsable. Il a fait plusieurs mois de détention : on ne vous met pas en prison pour rien dans ce pays, des choses ont été établies. C'est maintenant le travail des assurances, qui va être un temps long, c'est comme ça avec les assurances. Mais vous pouvez vous rendre compte que les propriétaires présents ce soir ont déjà pris leurs responsabilités et les choses en main, vont apporter des réponses et sont en train de vous consulter pour pouvoir penser ensemble la forêt de demain. Contrairement aux assurances, on ne peut pas attendre, il faut penser à la forêt de demain et à nos enfants et petits-enfants. – Claude OLIVE

Je suis riverain au niveau d'Orok-Bat. Je voulais savoir si la coupe des arbres dans cette zone était terminée, ou si vous alliez encore abattre les arbres en lisière, c'est-à-dire à proximité des habitations.

J'aimerais bien vous dire qu'il n'y aura plus d'exploitations sanitaires dans les prochains mois. Malheureusement, ce qui dicte les exploitations sanitaires, c'est l'évolution de la population de scolytes. Sur Orok-Bat, on est typiquement sur un foyer résiduel où on est intervenus il y a trois semaines pour enlever environ 500 mètres cube de bois. Pour l'instant, le foyer a diminué fortement, il n'est pas envisagé pour le moment d'intervenir, mais cela reste une possibilité. - Antoine OBERLE

Je parle en mon nom personnel et au nom de l'association Traditions premières. Nous sommes tous réunis ici avec une grande diversité d'opinions et d'intérêts. Voilà que nous sommes face à un enjeu éminemment rassembleur : nous parlons de l'avenir d'une forêt à l'échéance dont nous ne serons pas ceux qui en profiteront ou en verront l'aboutissement. Nous parlons de la vie d'une forêt. M. Francis Hallé, botaniste, a comme projet une forêt primaire en Europe centrale, il parle de 800 ans. Soudain,



nous voilà confrontés au temps long, et donc à une façon éminemment rassembleuse d'approcher les choses, car nous parlons des générations futures.

Ma question est une interrogation que je partage avec vous, qui pourrait peut-être servir de socle dans des temps où notre regard sur la forêt évolue. Il y a 30 ans, si j'avais énoncé que les arbres communiquent entre eux, on m'aurait regardé comme un doux dingue. Aujourd'hui, c'est un fait scientifiquement établi. La base de notre réflexion ne doit-elle pas inclure, au-delà des aspects utilitaires et de profit pour nous, ne doit-elle pas partir de l'interrogation de savoir quel est l'intérêt de la forêt elle-même en tant qu'organisme vivant ? Est-ce que par exemple, une partie de cette forêt n'est pas destinée à être rendue à elle-même en nous en excluant en tant qu'usagers pour son aspect utilitaire ? C'est peut-être un élément de réflexion que certains qualifieraient de philosophique, mais nous savons tous que nous arrivons à un moment de l'histoire de la relation à notre espèce avec le reste du vivant. Ce moment pose des questions sur la façon dont nous nous sommes comportés jusqu'à maintenant avec le vivant : est-ce que notre Ville ne peut pas s'avérer pionnière en montrant la capacité d'approcher la nature avec un autre regard, un autre comportement que simplement de la matière à exploiter, à utiliser, dont on peut jouir et profiter ?

Je peux vous répondre en vous disant que c'est bien le sens de cette consultation publique : c'est une mise en perspective, lointaine pourquoi pas, qui va pouvoir accompagner les échanges et les enrichir. – Diane BEUCARD

Je voudrais dire au Monsieur que ce souci a déjà été partagé par les propriétaires et les forestiers : il y avait deux îlots de sénescence dans la forêt du Pignada et du Lazaret permettant de la laisser vieillir toute seule et améliorer sa biodiversité. Ce n'est peut-être pas la réponse la plus probante, mais ce souci se trouvait dans l'action qui a eu lieu dans la forêt du Pignada et du Lazaret.

Est-ce que les choix des aménagements futurs vont avoir un impact sur la réserve en eau ? (Question visio)

Peio a rappelé ce cadre de protection de la forêt. On se doit de prendre en compte et de ne pas affecter la réserve en eau de la nappe souterraine du Pignada. On ne touche pas au sol du Pignada à moins que ça soit à vocation forestière et naturelle. Il n'y a pas de raison que la nappe soit touchée ou détériorée. – Anne-Francine LAFFONTAS

Il faut juste préciser que la forêt joue ce rôle d'équilibre : on a planté des pins sur ce sol sableux littoral, il y a un rôle de filtre de la forêt qui permet de réguler les niveaux. Nous ne sommes pas experts en la matière, mais le passé nous montre que la forêt permet de maintenir ces nappes d'eau. – Peio LAMBERT

Le PLU va-t-il changer ? Si oui, dans quelle mesure ? (Question visio)

Le PLU va changer, nous sommes en pleine révision du PLUi. Mais on a été clairs ce soir : ce que vous avez-là ne changera jamais. Le document d'urbanisme évoluera, mais les zones que vous avez ce soir sur le Pignada ne changeront jamais. Je tiens à rassurer les gens là-dessus, car c'est une question qui est lancinante : il n'y aura rien d'autre qu'une forêt à cet emplacement -*Claude OLIVE*

Je voudrais savoir ce qu'il s'est passé avec l'argent de la revente de bois.

Il n'y a pas de tabou : vous êtes dans une collectivité publique, donc les comptes sont accessibles à tous les citoyens. Évidemment, l'exploitation a généré des revenus pour la collectivité, que ça soit pour la mairie ou le département. Cet argent, au vu de l'exploitation et des travaux engagés, a été largement dépensé cette année. Pour vous donner un ordre d'idées, environ 300 000 euros de recettes ont été engrangés pour les propriétaires, et l'ensemble des travaux a été chiffré à plus de cette somme. – *Antoine OBERLE*

Ces deux dernières semaines, des entreprises sont encore venues pour couper les derniers arbres. J'ai parlé avec ces messieurs et essayé de comprendre ce qu'il se passait avec ces arbres coupés : ils m'ont dit qu'il n'y avait aucun parasite et qu'ils n'ont pas assez poussé cet été car ils avaient trop de stress. Je n'ai pas compris, pourriez-vous m'expliquer cette réponse ?

On peut avoir des cas particuliers ou des erreurs, c'est tout à fait possible, mais pour le cas général, c'est-à-dire 99% des arbres sont désignés par les techniciens de l'ONF pour être abattus par les entreprises selon des critères très stricts. Il est hors de question de couper un arbre pour couper un arbre : on coupe un arbre parce qu'il représente un danger ou qu'il est dans une phase de dépérissement avancé. En l'occurrence, la présence de scolytes peut se manifester de plusieurs manières : de façon totalement visuelle avec un décollement d'écorce et une sécheresse complète du pied, ou de façon intermédiaire avoir simplement des petites galeries qu'on voit à peine à l'œil nu, et qu'on désigne lors de réunions collectives. Je ne dis pas qu'il ne peut pas y avoir d'erreurs sur la découpe, mais c'est en général très réfléchi. – *Antoine OBERLE*

Je suis riverain à Montbrun : je voudrais savoir le périmètre de la consultation. Il y a toute une partie qui a heureusement été épargnée par l'incendie, donc cette partie rentre-t-elle dans le cadre de la consultation pour être réaménagée au même titre que le reste de la forêt ?

La consultation concerne tout le massif du Pignada. Toutes les questions qu'on a évoquées, c'est-à-dire les questions d'usage et du devenir de la forêt impacteront en premier lieu le plan d'aménagement qu'on mettra en place dans la partie incendiée, mais intègre aussi toute la



partie qui a été préservée. Toutes les réflexions que vous pourrez avoir concerneront aussi la partie sud de la forêt. - *Damien DUHAMEL*

LES MODALITES DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Diane BEUCARD présente les modalités de la consultation publique qui s'ouvre aujourd'hui et se tiendra jusqu'au 3 janvier 2022. Cette période a notamment pour but d'ouvrir des perspectives, d'échanger et de partager sur l'avenir de la forêt. Les trois objectifs sont définis :

- Guider les trois propriétaires dans la définition d'une vision commune pour demain à travers l'expertise d'usage des riverains et des usagers fréquents,
- Faire émerger des idées et définir des priorités pour préserver la substance et la richesse du lieu,
- Donner la possibilité à chaque habitant du territoire d'exprimer son ressenti, sa perception, et transmettre son histoire avec la forêt du Pignada.

Pour se faire, la consultation a été faite de manière à informer le plus largement possible les participants, et à mettre à disposition plusieurs outils de contribution pour nourrir une réflexion constructive pour le reboisement et la gestion du massif. Elle permettra également d'identifier les grandes fonctionnalités et usages de la forêt. Toutefois, la consultation ne se limitera pas à cela : elle laissera la possibilité de chercher des ambitions et faire émerger une vision collective pour le long terme.

Le premier outil de participation est un espace numérique : le site participatif permet de s'informer et de contribuer à travers un questionnaire dédié aux particuliers ou aux associations, mais aussi à travers un espace de contribution libre pour apporter de nouvelles réflexions, interrogations ou témoignages. Il est également précisé que les questionnaires sont disponibles en versions papier dans quatre lieux d'Anglet.

Il sera également possible de participer sur le terrain à travers quatre balades-ateliers, dont les dates et horaires sont précisées. Ces balades-ateliers thématiques vont conjuguer un temps d'itinérance dans la forêt et un temps d'atelier où il sera possible d'échanger et de nourrir la réflexion sur le thème donné. Des chantiers participatifs sont également mis en place : le premier concernera l'arrachage de plantes invasives dans la forêt.

Il est recommandé de s'inscrire à ces balades-ateliers car une taille limite de groupe est imposée pour garantir une bonne qualité d'accueil et d'échanges. Un second temps de questions-réponses est ensuite lancé.

TEMPS D'ÉCHANGES

Nous parlons en ce moment du Pignada : vous venez de nous dire que la totalité de la forêt du Pignada va faire l'objet d'une étude. La forêt du Lazaret va-t-elle également être sujette à ces réflexions ?

Effectivement, dans notre logique d'organisation nous avons ciblé la forêt du Pignada, mais le bois du Lazaret est le petit frère de la forêt du Pignada. Par conséquent, toutes les réflexions qui vont être menées sur la forêt du Pignada seront répercutées sur le bois du Lazaret qui est une propriété appartenant entièrement au conseil départemental. Le CD 64 est donc ravi de pouvoir se nourrir de tous les avis qui vont arriver pour les appliquer sur le bois du Lazaret. –
Peio LAMBERT

Je parle au nom de l'AMIC. Vous parlez beaucoup de la forêt mais pas vraiment de la faune : y a-t-il un bilan qui a été fait sur les conséquences de l'incendie sur la faune ? Quel est l'avenir de la faune sur ce site ?

Il est difficile de faire un bilan sur la faune pour plusieurs raisons : on peut supposer que la petite et grande faune ont eu le temps de s'échapper sur les secteurs plus au sud. On a vu notamment des chevreuils en période post-incendie. Il n'y a pas vraiment de bilan chiffré car au préalable, les derniers inventaires remontent à plusieurs années, et pour pouvoir quantifier le nombre d'espèces touchées, il faut pouvoir se baser sur des chiffres précis. Cependant, sur la place de la faune à l'avenir, l'atelier-balade du 13 novembre va aborder cette partie peut-être méconnue de certaines et certains. Nous allons parler des espèces présentes, des raisons pour lesquelles on les trouve... - *Peio LAMBERT*

Le massif est très grand. Pour connaître l'abondance des espèces, il y a des protocoles à suivre. Un travail avait été mené : les comptages nocturnes avec les chasseurs et les agents de la ville et du département, qui n'ont parfois rien donné car aucune espèce n'a été vue... Il y a eu des efforts de comptabilisation mais ce n'est vraiment pas évident sur un massif de cette taille. –
Anne-Francine LAFFONTAS

Je partage les inquiétudes de l'intervenant précédent concernant la forêt. On a repris une centaine fois le terme de « forêt » ce soir, mais j'ai bien peur que cette consultation donne lieu à une forêt domestiquée, et qui de ce fait perdrait son appellation de forêt et serait transformée en un jardin public ou en parc de loisirs.



J'ai eu le privilège d'être né au cœur de cette forêt. S'il y a quelque chose qui me préoccupe, c'est surtout de ne pas en faire un jardin public. Surtout, gardons la forêt telle que nous l'avons connue pour les plus anciens. J'ai connu les gemmeurs, les Servantes de Marie avec les moutons, chacun qui faisait le soutrage... Quand les pins morts étaient là, on les coupait et on les ramassait. On n'en fera pas et il ne faut jamais en faire un jardin public – *Claude OLIVE*

CLOTURE ET REMERCIEMENTS DU MAIRE

Diane BEUCARD rappelle la présence du site Internet pour continuer à poser des questions ou contribuer à la réflexion, remercie les participants et les invite au moment de convivialité. Ce temps de convivialité propose un espace d'expression libre autour de la forêt du Pignada, avec des photos et des représentations de la forêt pour apporter les témoignages de chacun.

Claude OLIVE remercie l'ensemble des participants et les personnes qui ont travaillé ces quinze derniers mois à la renaissance de la forêt : les services du Département, les services de la Ville, notamment son adjointe Valérie DEQUEKER. Un dernier mot est partagé pour le site d'Izadia qui est également à reconstruire et repenser : pour cela aussi, la Ville commence à prendre la bonne route.